

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 septembre 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. BAZIN - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - M. BRIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - M. F. HELIE - Mme THYEBAULT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE**Membres excusés** : M. J.P. GILLOT (pouvoir M. MARTIN) - Mme SEGUIN-FILLEY (pouvoir Mme BESSIS) - M. IZIMER (pouvoir M. PRIBETICH)**Membres absents** : Mme BOUCHARD-STECH**OBJET  
DE LA DELIBERATION****Festival « Grésilles en fête » - Demandes de subventions - Année 2007**

Monsieur Berteloot, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le festival « Grésilles en fête » a été créé en 1998. Cette manifestation se déroule pendant quelques jours au cours du mois de juin et rassemble les habitants du quartier des Grésilles autour d'initiatives locales et associatives, que la Ville souhaite soutenir et promouvoir. Il comporte des manifestations nombreuses et variées : concerts de musique avec l'accueil d'une tête d'affiche, spectacles de théâtre et de danse, spectacles de rue, stands d'artisanat et de dégustations culinaires, animations autour de la lecture, jeux-concours, ateliers destinés au jeune public, expositions, etc.

La dixième édition aura lieu au mois de juin 2007. Afin de marquer cet événement, il est prévu de proposer un programme plus important d'activités et de spectacles en veillant particulièrement à leur qualité, gage de succès.

Ce festival à vocation culturelle est susceptible de bénéficier d'aides financières de la part d'autres collectivités.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter au taux maximum les subventions susceptibles d'être attribuées à la Ville pour l'organisation de l'édition 2007 du festival « Grésilles en fête » ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

**Alain MILLOT**